

# Conseil Franco-Marocain des Ingénieurs et Scientifiques



## Organise Convention CFMIS

« Hydrocarbures et production d'électricité en Mauritanie »

**Samedi 27 septembre 2014 9h30-13h30**  
**Salle Vendôme MINES ParisTech**  
**60, Bd Saint Michel 75006 Paris (RER : Luxembourg)**

La situation du secteur des hydrocarbures a fortement évolué en Mauritanie durant ces dernières années, avec l'exploitation de gisement pétrolier Chinguetti et de nouvelles découvertes de pétrole et de gaz naturel qui attendent d'être confirmées par les forages en cours de développement. Les découvertes de gaz naturel qui ont été faites dans l'offshore mauritanien ne peuvent pas encore justifier la création d'une industrie nationale de GLN. Toutefois, les réserves certifiées dans le champ Banda, sont suffisantes pour la production électrique d'une centrale fonctionnant à partir du gaz naturel. Parallèlement, des grands projets miniers ont été mis en exploitation (TML 2007, MCM, 2006), et d'autres verront bientôt le jour (Glencore-Xstrata 2014, Extension SNIM 2014, etc.), nécessitant des besoins importants en électricité, qui ne peuvent être couverts par la SOMELEC. Les autorités ont par conséquent œuvré depuis juin 2011 à la structuration d'un projet visant à la satisfaction des besoins domestiques et ceux des opérateurs miniers, utilisant des ressources énergétiques nationales (gaz naturel offshore), et capable de fournir une énergie électrique sécurisée et à moindre coût à ses clients.

La Mauritanie se situe entre deux régions. Au nord, les pays du Maghreb (UMA); au sud et à l'ouest les pays de la CEDEAO. A ce titre, le développement du champ gazier de Banda passe par une production d'électricité qui doit être en grande partie exportée vers les pays de la CEDEAO via le WAPP (le système d'interconnexion électrique ouest africain). Trois axes seront traités lors de cette convention :

- 1-Identification des besoins en moyens de production qui pourront être couverts par le projet d'une centrale utilisant le gaz de Banda et surtout obtenir des projections sur la demande ;
- 2-Quels sont les coûts et rendements d'un transport de l'électricité par ligne HT en comparaison à un transport du gaz par pipe ?
- 3-Quelle extension et quelle interconnexion avec le Maroc et avec quel financement ?

Cette convention sera animée par Mohamed Ahmed Mohamed ZEINE Chef de Division à la Direction de l'Electricité & de la Maîtrise de l'Energie –Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines en Mauritanie.

**Cocktail à partir de 12h30**

Inscription obligatoire<sup>(\*)</sup> au : <http://cfmis.fr/index.php/Presentation/Inscription/>

<sup>(\*)</sup>Dans la limite des places disponibles, une confirmation vous sera adressée par courriel.